

Filipa Brazzaville

appui à la FILIÈRE Privée et Associative de la pré-collecte des déchets à Brazzaville

LETTRE D'INFORMATION NUMÉRO 8 / AOUT 2016

De premières autorisations à Moundali !

La délivrance des autorisations pour exercer le service de pré-collecte a été lancée le 15 juin, par la Mairie de Moundali et la DEPV en présence des Représentants des Mairies des Arrondissements d'intervention, des Chefs de Quartier de l'Arrondissement 4-Moundali, des OPC exerçant sur ce territoire, de la société Averda, l'AFD, EAA, ainsi que d'autres partenaires. L'importance de ce nouveau système, pour les OPC et pour les Mairies, a été souligné. Ainsi, les OPC ont pu voir l'intérêt porté par les autorités locales à ce sujet. Il s'agit pour l'heure d'un test, permettant de tirer des enseignements. En fonction des résultats, il pourrait ensuite être étendu à l'ensemble des arrondissements d'intervention.

Fin juillet, 10 OPC avaient déposé un dossier. Sept avaient reçu un avis favorable, matérialisée par une carte. Des outils de suivi ont été mis en place auprès de la DEPV, qui assure un suivi mensuel. Le 21 juillet, a eu lieu la première réunion de suivi entre la DEPV et la Cec de la Mairie de Moundali. L'état des autorisations, les difficultés rencontrées ont pu être discutées et des solutions recherchées.

Les acteurs de la GDS formés aux autorisations

Pour préparer les agents des Mairies des arrondissements d'intervention, dont ceux de Moundali, et ceux de la DEPV à la mise en œuvre des autorisations, le GRET a organisé une formation du 8 au 9 juin 2016. Elle avait pour objectifs de leur permettre de (i) maîtriser les notions de service public de gestion des déchets et de droits et devoirs en découlant, (ii) expliquer les enjeux et les procédures des autorisations aux OPC et plus largement à un public plus varié, (iii) analyser les dossiers d'autorisations, (iv) conseiller les OPC lors du dépôt du dossier. La DEPV a joué un rôle primordial dans les présentations. Les autorités locales impliquées dans la gestion des déchets ont ainsi échangé autour de l'intérêt de ces autorisations, les documents à fournir par les OPC, l'autorité habilitée à délivrer les autorisations, ainsi que sur les catégories d'autorisations.

Les OPC ont également été formés aux autorisations, suite à la cérémonie de lancement. La session a été coanimée par la DEPV et la Mairie de Moundali. Cela a permis de revenir sur la notion de droits et devoirs, les procédures à suivre, le remplissage des fiches, etc. Les OPC ont fortement participé au débat. Un accompagnement est fourni par le GRET auprès de ces OPC, pour leur faciliter le remplissage des documents.

SUIVRE LES AUTORISATIONS

Pour en savoir plus sur la pré-collecte à l'échelle de la ville, le GRET a fourni à la DEPV un fichier de suivi dans lequel saisir les données au sujet des autorisations. Des indicateurs comme le taux de couverture sortent automatiquement. Certaines de ces données sont représentées sur des cartes par la DEPV, avec si besoin l'appui du GRET.

En parallèle, les plaintes des OPC sont suivies. En effet, les OPC peuvent appeler la Cec de la Mairie de Moundali, la DEPV ou le GRET en cas de difficultés. Ainsi, les plaintes ont été nombreuses au début quant à l'utilisation des bacs Averda pour le dépôt des déchets, mais ont diminué depuis. La société Averda, la DEPV, la Mairie de Moundali se sont fortement impliqués dans ce sens.

SE CONCERTER ET SE FORMER !

Bien entendu en parallèle des autorisations, la concertation avec la société Averda sur l'utilisation des bacs se poursuit. Une réunion avec les acteurs (OPC, Chefs de Quartier, Averda, Mairie de Ouenzé, DEPV) a été réalisée à Ouenzé le 19 juillet.

Se protéger des risques sanitaires n'attend pas ! La formation des OPC sur ce sujet a eu lieu le 13 juillet à Moundali, après avoir été menée dans deux autres arrondissements.



Animation par le DEPV d'une session de la formation des autorités locales aux autorisations



Participants à la réunion de concertation entre les acteurs des de la gestion des déchets à



Réunion de concertation sur les solutions de regroupement à Ouenzé

Valorisation des déchets : les résultats du diagnostic

Dans le cadre du projet AMO GDS, le Gret est chargé de réaliser une étude sur la valorisation des déchets à Brazzaville. Des enquêtes ont été menées pour identifier les pratiques existantes dans ce secteur. Les résultats ont été présentés à la DEPV, le 12 juillet 2016, qui a complété les analyses effectuées.

• Identifier les acteurs pour reconstituer l'organisation des filières

Le premier objectif des enquêtes a été de comprendre comment fonctionnaient les filières de valorisation. Cela passe par une connaissance de leur organisation. Les producteurs de déchets (ménages, commerces/artisans, etc.), les récupérateurs, les grossistes, les artisans/ industriels (c'est-à-dire ceux qui transforment les déchets) et les utilisateurs potentiels des déchets valorisés sont les principaux acteurs qui constituent les filières de valorisation à Brazzaville. Cependant, tous ces acteurs n'existent pas systématiquement au niveau d'une filière. Le tri au niveau des ménages semble relativement peu développé. Beaucoup de déchets finissent dans les dépotoirs où interviennent généralement les trieurs, transformant ensuite la matière organique. Au niveau de certains commerces et ateliers qui produisent des déchets d'un seul type, des récupérateurs spécialisés dans une filière se ravitaillent pour la revente locale ou l'exportation.

• Focus sur trois filières majeures

Le recensement des filières a conduit à identifier cinq filières de valorisation des déchets. L'accent a ensuite été mis sur trois d'entre elles, paraissant majeures : **la fraction fermentescible** transformée en brut de tri ou terreau à l'intention des maraîchers et horticulteurs (ou fleuristes), **les métaux** (aluminium, cuivre, fer, etc.), revendus à des grossistes pour exportation ou à des fondeurs pour confection de récipients et outils divers ; **le plastique**, essentiellement des bouteilles en PET réutilisées par des ménages des commerçants comme récipients de boissons, ou encore transformées en produits finis comme des pavés. Des fiches actions sont en cours d'élaboration pour développer certaines activités de valorisation à Brazzaville.

Les prochaines activités

Formation des OPC aux risques sanitaires à Ouenzé	septembre 16
Bilan interne des activités d'IEC	septembre 16
Atelier de discussion autour des actions potentielles de valorisation	septembre 16
Bilan du test de la procédure d'octroi des autorisations à Moungali	octobre 16
Préparation de l'extension du projet Filipa à d'autres arrondissements	octobre 16

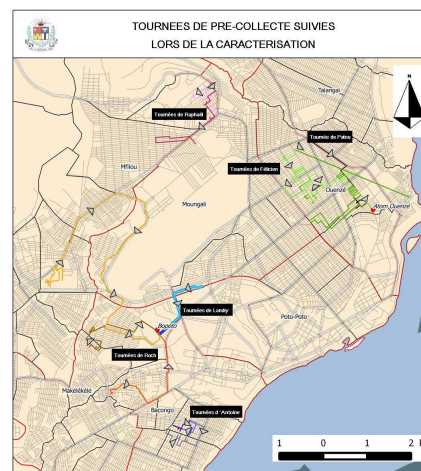
Une première session de visites à domicile réalisées

Du 7 au 28 juillet 2016, de premières femmes du quartier 53 à Ouenzé ont été sensibilisées à la gestion des déchets. Les ménages ont parfois recours aux bacs Averde mais aussi aux Opérateurs de Pré-Collecte. Certaines pratiques comme brûler les déchets sont encore de vigueur. Les discussions ont largement porté sur l'intérêt d'évacuer régulièrement les déchets, mais aussi de réaliser des gestes simples : couvrir les poubelles, les éloigner de la maison, pour préserver sa santé et celle de sa famille. Deux à trois visites ont été nécessaires pour gagner la confiance des femmes, destinataires principales des messages car elles sont souvent amenées à gérer les déchets dans le ménage. Le triple but recherché est une prise de conscience des risques encourus, une évolution des pratiques et une incitation à communiquer auprès de voisins. Des visites supplémentaires sont prévues dans un autre quartier en août et septembre.

CARACTÉRISATION DES DÉCHETS : QUELQUES CHIFFRES

Le Gret a réalisé une caractérisation succinctes des déchets dans 6 arrondissements centraux de Brazzaville (Makélékélé, Bacongo, Moungali, Ouenzé, Talangai et Mfilou) pendant 3 jours. 19 tournées de pré collecte, ont été suivies et un total de 2,462 T de déchets ont été triés.

Les habitants de Brazzaville produiraient en moyenne 0,65 kg/hab/jour de déchets. 32 % sont des déchets putrescibles, 9 % des plastiques, 3 % des métaux.



Carte de quelques unes des tournées de pré-collecte suivies lors de la caractérisation



Supports utilisant pour les Visites à Domicile dans le cadre de la réalisation des activités d'IEC

Photos : © Gret

AVEC LE SOUTIEN DE :



MAIRIE DE PARIS

Les idées et opinions présentées sont celles du Gret et ne représentent pas nécessairement celles de l'AFD.

CONTACT : Représentation du Gret au Congo : 17 avenue de la Base aérienne—Batignolles, Moungali, Brazzaville

tel : +242 06 917 77 53 / e-mail : congo@gret.org

www.gret.org/Congo

Contact au Congo : Marie Guillaume/ guillaume@gret.org

Contact au siège : Bénédicte Chateau / chateau@gret.org